

Discours de Jocelyne GUERIN

LUZY toujours très sollicité par les médias, et par de nombreux territoires

Cette semaine :

- Vendredi à **Dijon avec les Elus de Côte d'Or**, dans le cadre « Petites villes de demain, avec le PREFET DE REGION et le PRESIDENT DU DEPARTEMENT 21 ; avec Sabrina MONNY notre chef de projet, nous expliquons notre démarche depuis 9 ans et ses résultats : Luzy cité sans cesse comme exemple de développement local et rural
- **France 3** : attractivité avec le témoignage de la Compagnie du Coléoptère et la politique culturelle et le vivre ensemble, le témoignage de chefs d'entreprise Belges et Néerlandais qui sont ravis d'avoir investi à Luzy et qui ont encore plein de projets et la politique autour de l'engagement de la Maire pour sa ville et son Département
- **France 2** – Tournage durant une semaine entière de l'équipe de journalistes qui m'ont suivie, pour montrer le quotidien d'un Maire ; Emission diffusée début février, présentée par Laurent Delahousse, journal du 13h15 qui retracera l'engagement de 5 Maires en France, venant des 5 horizons politiques

Luzy plébiscité par des familles voulant vivre à Luzy, des jeunes et jeunes couples pour tout ce que nous offrons en qualité de vie, en services, en projets innovants : 25 familles attendent 1 maison ou 1 logement à Luzy !

On bat le record des ventes de maisons : encore 8 en 2 semaines !

Les effectifs des écoles sont toujours en hausse, encore 2 élèves de CM2 inscrits cette semaine

* Encore un don à la Mairie : **un beau piano offert par Martine et Daniel LAMBERT** que l'on remercie pour leur générosité et leur soutien

Quelques dates et infos importantes :

- **Vœux du Maire** Samedi 6 janvier à 11h, salle des fêtes de Luzy

- **Journal Municipal** « Ensemble pour Luzy » en cours, distribution fin janvier

- Réouverture de la voie SNCF Nevers– Le Creusot samedi 23 décembre

Je profite de cet évènement pour rencontrer les élus du Conseil Régional et la Direction SNCF gare et connexion pour présenter **l'opération « TOUS EN GARE »** ; grand projet pour l'avenir de la Gare de Luzy, l'accueil, les aménagements, la maison de la jeunesse et de la mobilité etc...

- **2 nouveaux services civiques** à la Mairie : Emma GALOUSTOFF BRIOT à l'Ecole Maternelle et Emilien DACHÉ en sport et éducation. Nous sommes ravis d'accueillir tous ces jeunes et les félicitons pour leur engagement dans la vie citoyenne.

- **Travaux rue de la République** : les îlots ont été enlevés début décembre, travaux réalisés par l'entreprise Lartreau, ½ journée de travaux le lundi, afin de ne pas perturber le commerce, un grand merci à eux pour le travail vite et bien fait !

Les résultats sont plutôt satisfaisants, la circulation plus fluide. Nous entendons les sympathiques messages des Luzycois, des commerçants, de tout le monde, tous très contents et rassurés

3 ou 4 mois en test, avec maintien de la circulation en double sens, avec sens prioritaire, maintien du stationnement minute et agrandissement de la zone de délestage pour permettre le croisement plus facile des voitures

La fin des travaux reprendra au Printemps avec l'architecte et les entreprises de ce marché public, reconnaissant leurs erreurs... Ils devront terminer ce chantier, conformément au marché, sans surcoût pour la Collectivité

-Divers travaux dans nos bâtiments publics :

- changement de toutes les portes et fenêtres de la TOUR DES BARONS, par l'entreprise Jérémy DESSAUX, la fermeture près de chez vous

-travaux de toiture à l'École de musique

- grande opération « économie d'énergie » dans tous nos bâtiments grâce aux CEE (certificat d'économie d'énergie) factures payées par les grandes entreprises nationales polluantes : ampoules LED, déstratificateurs au complexe sportif, calorifugeage tuyaux réseau de chaleur, économiseurs d'eau, robinets, douches etc...

Vie sociale et économique, son développement

- **Belle fin d'année** ! décorations, soirée des illuminations, inauguration des Terrasses de l'Alène et du Marché Couvert

Le Père Noël de la mairie à l'école maternelle le vendredi 22 décembre, il a apporté une belle cabane en bois à installer dans la cour

- 440 repas CCAS avec nos aînés + 75 ans : distribution le samedi 9 décembre et repas le dimanche 10 décembre à la salle des fêtes, quel beau moment !

La distribution des chocolats aux personnes + 70 ans par l'équipe du Conseil Municipal est en cours

- **Chèques Coup de Pouce** : décision du Conseil Municipal de faire ce cadeau pour les fêtes afin de soutenir le commerce de proximité et inciter les clients à consommer 100% local !

Nous avons rencontré tous les commerçants en cette fin d'année, tous ravis de notre proposition, tous partants pour cette opération.

- **Territoire Educatif Rural (TER)** signé par le Préfet, l'Education Nationale et le Recteur d'Académie, la Région, le Conseil Départemental et la Commune.

30 Ke d'aide chaque année pour ce plan d'action lié

* aux particularités de notre secteur

* autour de l'inclusion et de la réussite

* pour la promotion des sciences et de la citoyenneté

* pour accompagner chaque élève dans son parcours au plus près de ses besoins

- CSLD, maison de retraite

Enfin un nouveau directeur : Jean-Louis CARRE dont la mission est clairement définie et qu'il porte avec force et envie. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite

↳ remettre une organisation en place, après l'audit de l'ARS et la période d'administration provisoire,

↳ présentation de la stratégie de travail 2024 faite aux équipes, aux résidents et aux familles : confiance mais aussi exigence très forte

Je suis heureuse d'être arrivée au bout de ce parcours du combattant, après 18 mois de travail sans relâche, en toute discrétion avec l'ARS et le Conseil Départemental pour soutenir et développer ce bel établissement, tellement utile au territoire

- **Extension Maison de Santé** : Encore une fois, il a fallu se battre ! 2 ans que ce sujet est sur la table et rien ne bouge ! Face à cette inertie, j'ai provoqué dernièrement une réunion d'urgence avec tous les intervenants, Groupement hospitalier de la Nièvre, Directions CSLD, Communauté de communes Bazois Loire Morvan etc... des décisions ont enfin été prises pour répondre aux besoins des professionnels de notre maison médicale, soit 200 m2 pour

- 2 bureaux médecins
- 3 cabinets pour les professionnels, futurs médecins juniors
- 1 salle de réunion
- 1 salle DASRI (déchets)
- 1 local poubelle
- 1 deuxième studio

- **PAT ferme de Montarmin** : Vincent KEINAERT, maraîcher installé début décembre, après validation de toutes les instances intervenant dans ce projet, sur cette petite surface reprise pour ce projet d'alimentation et restauration collective dans notre territoire.

Les travaux sont en cours pour aménager le local de préparation des légumes

C'est la SAFER qui gère la relation et les conditions avec les exploitants de ces terres, en bail précaire

- **EBE (entreprise à but d'emploi, territoire zéro chômeur longue durée)** : un nouveau directeur Pierre BERNARD arrive suite au départ en retraite de Vincent DEMEULDRE,

17 salariés – nouvelle organisation, créer des activités non concurrentes, utiles au Territoire, pour donner du travail à tous, toute l'année

Bienvenue à Pierre BERNARD qui connaît bien ce métier, pour l'avoir déjà exercé

Notre moulin : excellent démarrage alors que nous n'avons pas encore communiqué

Déjà 38 télétravailleurs, plein d'activités et de demandes pour nos salles équipées, visio- conférences, formation, espaces jeunes accaparés sans cesse,

Que des éloges tous les jours sur ce site, et son aménagement, il fait l'unanimité ! Quelle satisfaction pour nous d'avoir investi dans ce bâtiment qui serait une ruine aujourd'hui...

Après cette période d'essai et de test très réussie, nous allons lancer maintenant une belle communication pour ce service public tant attendu, unique dans la région, une grande campagne de communication auprès des collectivités, des institutions, des entreprises etc... partout en France

Ouverture en février/mars de la partie rez-de-jardin : le musée et le restaurant « le bistro du moulin »

Marché couvert : les commerçants sont ravis de ce nouvel espace plus confortable le vendredi matin et nous remercient vivement pour cet investissement utile et agréable

On pense déjà à tous les événements qui pourront se dérouler à la belle saison dans ce bel espace des terrasses de l'Alène, le concert du 15 AOUT avec le Vent sur l'Arbre en est un bel exemple !

Début 2024 :

- Dès janvier, **Installation de la micro-folie**, un musée numérique dans la salle près de la bibliothèque, une prouesse technologique et culturelle au service des territoires ! Inauguration le vendredi 1^{er} mars
- **Opération « les jeunes et l'entreprise »** avec l'agence Grand Public, une journaliste Ana DIVAC, actuellement à la rencontre des jeunes de 14 à 30 ans, pour les interviewer
Plusieurs grands RV sont déjà fixés, au 1^{er} trimestre
Et une belle subvention proposée par l'Etat, saluant cette opération unique, originale, innovante avec plein de partenaires, action associant la jeunesse pour inventer la suite du projet de territoire, là où les jeunes ont grandi
- Lancement de l'opération « **Luzy vous ouvre ses portes** » dernier week-end d'avril : on invite toutes les personnes qui ont envie de venir vivre à la campagne, à venir passer un week-end à Luzy, sur le thème « télétravail » avec « notre moulin »

- **Voirie :**
 - route de la Gagère au vu de l'urgence... On en parle depuis + 10 ans ... Cette route pourrait bénéficier des aides « dessertes forestières » à condition que toutes les communes concernées participent ... A défaut de consensus, Luzy va refaire la partie la concernant, sans aide... dommage mais nous devons penser à la belle entreprise qu'est le camping de la Gagère et les retombées économiques pour notre territoire
 - Lancement du chantier de busage de tous les fossés, partout là où c'est nécessaire et urgent, avant des dégradations
 - Route de Saint-Honoré, Les Bagelles, Les Brûles : aménagement d'un trottoir/ chemin pour les piétons

- **Boulangerie :** poursuite du travail mené fin 2023 avec les boulangers de Luzy et environs pour un dépôt de pain dans le quartier, et avec les minotiers pour l'ouverture d'une nouvelle boulangerie. Pas facile quand on sait que plein de boulangeries ferment partout, et que plus personne ne veut se lancer dans cette profession... mais on ne baissera jamais les bras ! il y a sûrement un nouveau modèle à inventer

BUDGET : point sur l'année 2023

- Suivi rigoureux,
- Malgré un contexte compliqué, une inflation forte impactant nos charges, **nous réussissons à bien maîtriser notre fonctionnement, aucun dépassement ! un budget bien préparé et bien adapté**
- Contrairement à certains propos, tous nos investissements depuis 10 ans n'entraînent aucune charge de fonctionnement supplémentaire, des bons investissements avec des bâtiments bien isolés, avec une mutualisation de moyens, et apportant un service public +++ , à tout le territoire et ses habitants

Sans ces services à Luzy, c'est tout un territoire qui meurt ; regardons autour de nous les villes qui n'ont jamais investi, elles sont mortes et mortes définitivement, par manque d'ambition et d'audace, par manque de projet et de courage politique

Investissement :

Nous terminons bien l'année,

toutes nos dépenses sont réglées et notamment celles liées aux 3 grands chantiers,

Il nous reste à percevoir encore une grosse partie de nos subventions pour ces 3 chantiers, soit 1,5 million, ainsi que le remboursement TVA de ces investissements soit 440 ke

Donc près de 2 millions d'excédents qui vont nous permettre de rembourser notre ligne de trésorerie de 1 Million et d'abonder nos excédents de près de 1 Million pour bien réussir 2024 !

Chers Luzycois,

N'écoutez pas le chant des sirènes, traduisant une attitude populiste sans objectif, pour faire peur, sans rien avoir à proposer, le pauvre chant, triste et ironique, d'un collectif anonyme !!! Et un volte-face sans précédent ! Encore jamais vu depuis des décennies dans le paysage politique à Luzy, imaginez la suite...

Chers Luzycois,

Je vous invite à la cérémonie des vœux le samedi 6 janvier à 11h, à la salle des fêtes

Chaque année, c'est un moment exceptionnel de chaleur, de plaisir, de partage, de générosité, de solidarité.

On se serre les coudes et on avance !

Je compte sur votre présence, belle année à vous et les vôtres

*Votre MAIRE,
Jocelyne GUERIN*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LUZY

Arrondissement de
CHÂTEAU-CHINON
Département de la Nièvre

PROCÈS-VERBAL

du Conseil Municipal du Mardi 19 Décembre 2023

* * * * *

L'an deux mille vingt trois

Le : **mardi 19 décembre** à : **20 heures**

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de LUZY, se sont réunis, salle de l'Hôtel de Ville, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15 décembre 2023, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : **14 décembre 2023**

Etaient présents :

GUERIN Jocelyne – GONIN Gilles – CHANDIOUX Florence - THEVENIAUD Jean-François - FAURE Olivier – NUSINK Floor - BAUDRAND Georges - DELAVELLE Sylvie – BERGER Jean-Yves - CLOIX Bruno – GUYOLLOT Marc.

Secrétaire de séance : Sylvie DELAVELLE

Absente excusée : Hélène BUIRON

Pouvoirs : - Thierry DESCOURS a donné procuration à Jocelyne GUERIN
- Jean-Michel ANDRIOT a donné procuration à Jean-Yves BERGER
- Karine LAURENT a donné procuration à Georges BAUDRAND
- Annick MANGOTE a donné procuration à Florence CHANDIOUX
- Vincent RAMEAU a donné procuration à Bruno CLOIX

Les délibérations ont été prises à l'unanimité.

1 / Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 octobre 2023 :

Madame le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du dernier Conseil Municipal et après en avoir délibéré, les membres approuvent le procès-verbal du Conseil Municipal du 30 octobre 2023.

2 / Demande de subvention pour la requalification de la place du Champ de Foire - Dotation d'équipement des territoires Ruraux (DETR) 2024 et Feder Rural – modificatif :

Lors des conseils municipaux des 18 février et 30 octobre 2023, le plan de financement de la place du Champ de Foire a été présenté comme suit :

COUT € HT	1 304 063,00 €
Région Bourgogne Franche Comté (34,51 %)	450 000,00 €
DETR 2023 (24%)	312 975,12 €
DETR 2024 (16%)	208 650,08 €
Fonds Européen (5.49 %)	71 625,20 €
Autofinancement (20%)	260 812,60 €

Depuis, le plan de financement a été mis à jour, permettant notamment de prendre en compte les évolutions de prix liés à la conjoncture (d'après estimation établie par Nièvre Aménagement).

Le nouveau plan de financement est le suivant

COUT € HT	1 357 491,00 €
Région Bourgogne Franche Comté (34,51 %)	450 000,00 €
DETR 2023 (24%)	312 975,12 €
DETR 2024 (16%)	251 392,48 €
Fonds Européen (5.49 %)	71 625,20 €
Autofinancement (20%)	271 498,20 €

Ce plan de financement modifie le montant de la subvention demandée au titre de la DETR 2024 ainsi que la participation de la commune au financement du projet.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire

- à compléter le dossier de demande de l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2024 selon le plan de financement modifié ci-dessus
- à engager, exécuter et régler les travaux s'y rapportant
- à solliciter l'aide de toutes les autres institutions pouvant concourir à la concrétisation du projet de la place du Champ de Foire.

3 / Décisions modificatives :

⇒ **DM n° 13 – Crédits supplémentaires part départementale fonds façades**

Les paiements des derniers dossiers « Fonds façades » de l'année ont engendrés un dépassement des crédits budgétaires au compte 458123,

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Numéros opération	Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>			
227	21	2181	- 6 220.00 €
-	4581	458123	+ 6 220.00 €

⇒ **DM n° 14 – Crédits supplémentaires Opération « République »**

Madame le Maire propose de régler sur le budget 2023 les dernières factures de cette opération qui seront réceptionnées début 2024.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Numéros opération	Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>			
227	21	2181	- 50 000.00 €
218	21	2135	+ 50 000.00 €

⇒ **DM n° 15 – Crédits supplémentaires Opération « Bâtiments neufs »**

Les crédits budgétaires prévus à cette opération étant insuffisants après constatation de l'ensemble des écritures en dépenses pour l'année 2023, le Conseil Municipal autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Numéros opération	Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>			
189	23	231	- 3 100.00 €
189	21	2131	+ 3 100.00 €

⇒ **DM n° 16 – Crédits supplémentaires Opération « Quartier Lafond »**

Considérant l'étude réalisée en 2022 par Nièvre Aménagement concernant la réhabilitation du Quartier Lafond et réception de la facture d'un montant de 12 000,00 € TTC, il convient de prévoir des crédits budgétaires nécessaires pour la mise en paiement de cette facture et ainsi les reporter en restes à réaliser. Une demande de subvention sera déposée auprès de la Banque des Territoires à hauteur de 50%.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Numéros opération	Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>			
227	21	2181	- 12 000.00 €
229	20	203	+ 12 000.00 €

⇒ **DM n° 17 – Crédits supplémentaires au chapitre 65**

Considérant la nécessité de transférer des crédits budgétaires au chapitre 65, Le Conseil Municipal autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
67	673	- 27 000.00 €
65	6588	+ 27 000.00 €

⇒ **DM n° 18 – Crédits supplémentaires Chapitres 040 et 042**

Considérant la nécessité d'abonder les crédits budgétaires aux chapitres 040 et 042 afin de passer les écritures d'ordre 2023 concernant les amortissements,

Le Conseil Municipal autorise les mouvements de crédits ci-dessous :

Chapitre	Imputation budgétaire	Montant
<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
75	7588	- 11 609.00 €
042	681	+ 11 609.00 €
<i>Recettes d'investissement</i>		
13	1322	- 11 609.00 €
040	280422	+ 11 609.00 €

4 / Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 – BP Commune et BP Fourniture de Chaleur :

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible d'ouvrir des crédits en section d'investissement à hauteur de 25 % des crédits budgétisés sur l'année 2023 pour permettre de régler les investissements pouvant intervenir entre le 1^{er} janvier 2024 et le vote du budget 2024.

Ces crédits viennent compléter les restes à réaliser et les opérations pluriannuelles avec programme.

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir les crédits suivants pour 2024 :

BP Commune :

CHAPITRE	Crédits votés au BP 2023 <i>(hors Restes à réaliser)</i>	Décisions modificatives enregistrées	Montant maximum à prendre en compte	Montant maximum ouverture de crédits 25 %
21	2 245 661,00 €	- 6 830,00 €	2 238 831,00 €	559 707,75 €

BP Fourniture de Chaleur :

CHAPITRE	Crédits votés au BP 2023 <i>(hors Restes à réaliser)</i>	Décisions modificatives enregistrées	Montant maximum à prendre en compte	Montant maximum ouverture de crédits 25 %
21	26 000,00 €	-	26 000,00 €	6 500,00 €

**5 / Convention relative à l'utilisation du stock de sel du centre d'entretien routier de Luzy
par la commune de LUZY :**

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Département de mise à disposition à la Commune de l'abri à sel du Centre d'Entretien Routier Départemental de Luzy dont il est propriétaire pour le stockage du sel de déneigement et son réapprovisionnement, puis autorise Madame le Maire à signer la convention.

6/ Point sur prime exceptionnelle pouvoir d'achat (PEPA) :

Madame le Maire propose d'instaurer la prime exceptionnelle pouvoir d'achat au bénéfice des agents. Seuls les agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public peuvent y prétendre, sous réserve de remplir certaines conditions. Le Conseil Municipal donne son accord et demande à Madame le Maire de soumettre le projet de délibération au Comité Social Territorial (CDG58) pour validation.

La secrétaire,
Sylvie DELAVELLE



Le Maire,
Jocelyne GUERIN

